

1. *Débitrice:* **MEUBLES RIVIERA Sàrl**, Av. Général-Guisan 62, 1800 **Vevey**
2. *Remarques:* A vous tous tiers intéressés, le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 16 décembre 2004 à 14.00 heures, à Vevey, au Tribunal d'arrondissement, rue du Simplon 22, sur la requête de sursis déposée par MEUBLES RIVIERA Sàrl, Av. Général-Guisan 62, 1800 Vevey, représentée par M. Jean-Marc SCHLAEPPI, Agent d'affaires breveté, à Vevey.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.
Le Président suspend les poursuites actuellement pendantes et celles qui pourraient être introduites et ajourne toute décision devant être rendue à la suite de requêtes de faillites ordinaires, de change ou sans poursuite préalable, jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.
Le président : Saverio WERMELINGER
Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey
(00088871)